

Le Communauté d'agglomération Seine-Eure mène de nombreux travaux d'assainissement

Publié le 01/11/2015 à 21H27

Partager

Réagir

Seine-Eure. L'assainissement représente un budget important pour l'agglomération. De nombreux travaux sont nécessaires. Comme cet ouvrage qui vient d'être inauguré à Criquebeuf-sur-Seine.



Les travaux réalisés à Criquebeuf-sur-Seine ont coûté 900 000 €, dont 42 % financés par la Case

«Ce sont des sommes incroyables que le service Cycle de l'eau a à traiter. Mais ces investissements sont nécessaires à la qualité de la vie.» Bernard Leroy, président de la Communauté d'agglomération Seine-Eure (Case) évoque ici le financement lié à l'eau potable, à l'assainissement, au ruissellement, aux rivières... Ce qui représente environ 10 M€ d'investissements par an pour la collectivité. Pour l'assainissement, c'est 3 M€ en 2014.

À Criquebeuf-sur-Seine, un poste de refoulement des eaux usées vient d'être inauguré, pour un montant de 900 000 €. Dont 216 577 € financés par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, 163 484 € par le conseil départemental et le reste par la Case, par le biais des recettes qu'induisent les factures d'eau.

Trente-deux kilomètres de réseau d'eaux usées

« Cet ouvrage règle de gros problèmes dont souffrait la commune depuis une quinzaine d'années », rappelle le maire, Thierry Delamare. En 1994, elle réalise son réseau d'assainissement pour 1 M€. Elle est d'ailleurs maître d'ouvrage pour les particuliers. Une station d'épuration est également créée. « Elle était "pilote" car elle fonctionnait par filtre à sable. Mais ça a fonctionné deux, trois ans. Puis les filtres se bouchaient et l'eau stagnait. » Ce qui a entraîné un rejet et une pollution de la rivière Eure. La commune engage donc une étude pour trouver une autre solution. Celle qui apparaît la plus adéquate est un transfert des eaux usées vers le système d'assainissement de Léry, en passant par Pont-de-l'Arche. Avec la fusion et l'arrivée de la commune dans la Case, les choses se précipitent car celle-ci prend l'opération à sa charge. Et le Département inscrit l'opération en priorité en raison du caractère polluant du problème.

Le nouveau système est en service depuis quatre mois. Il s'agit d'un refoulement pneumatique. Cela évite notamment les nuisances olfactives. C'est en fait de l'air comprimé qui envoie les effluents sur 4,2 km, jusqu'à Pont-de-l'Arche. Le poste accueille ainsi les eaux usées de Criquebeuf-sur-Seine.

Sur les 72 postes de refoulement que compte le territoire, c'est le seul usant de cette technique. L'Agglo

compte aussi 12 stations et 32 km de réseau d'eaux usées. Les besoins en travaux, création ou mise en conformité, sont donc constants et demandent de l'anticipation.

1 2 3 4

D'autres interventions

En septembre, Heudebouville a inauguré son réseau des eaux usées, relié à la station d'épuration d'Écoparc. Avec 360 logements raccordés, l'opération a coûté 2,40 M€ HT (61 % à la charge de l'Agglo et 39 % de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie). Poses dispose aussi d'un nouveau réseau. Un projet est également en cours à Saint-Pierre-du-Vauvray et Saint-Étienne-du-Vauvray.

En 2016, à La Haye-Malherbe, la station d'épuration qui ne remplit plus son rôle va cesser de fonctionner et les eaux usées seront redirigées vers Louviers, en prenant celles de Montaure au passage. Le réseau dans le quartier des Amoureux à Louviers va être mis en conformité. Et à Surville, c'est la station d'épuration qui va être mise en conformité.

« 85 % des foyers de l'agglomération sont raccordés à l'assainissement collectif », précise Dominique Delafosse, vice-président de la Case chargé de l'Eau et assainissement, et maire de Saint-Pierre-du-Vauvray. L'objectif n'est pas nécessairement de raccorder tout le monde : *« Un assainissement non collectif bien fait fonctionne bien. »*

V.G